



“ Le scénario Afterre 2050 comme support d’une vision commune entre les acteurs du territoire



© Jean-Pierre Fournioux

CARACTÉRISTIQUES

- Date de création du PNR : 1986
- Date de création du PAT : 2018
- Superficie du PNR : 331 035 ha
- Superficie du PAT : 430 000 ha
- Nombre de communes : 168
- Population : 103 948
- Région : Auvergne-Rhône-Alpes
- Départements concernés : Puy-de-Dôme, Haute-Loire, Loire
- Type de territoire : vallées et monts



➤ INTRODUCTION

Dans une logique de complémentarité, le Parc Livradois-Forez s’est associé au pôle d’équilibre territorial et rural (PETR) Grand Clermont pour développer un projet de PAT. En effet, les deux territoires ont intégré les questions alimentaires et agricoles dans leur charte. Le but de ce projet commun est d’assainir et de verdier tous les maillons de la chaîne alimentaire, tant côté producteur que consommateur. Après une phase de concertation sur le territoire, la méthode « scénario Afterres 2050 » a été menée afin de définir une stratégie et des actions à mener. Désormais, la phase opérationnelle se prépare et des initiatives concrètes vont être lancées. Le Parc a privilégié une approche scientifique de la question alimentaire et l’utilisation de modèles englobant tous les aspects du territoire pour projeter la relocalisation de son système alimentaire. En effet, l’outil de modélisation sur l’utilisation des terres (MOSUT) développé par Solagro permet d’élaborer des scénarios prospectifs afin de définir les besoins de production en fonction des besoins de consommation à l’horizon 2050 sur un territoire donné. Finalement, l’approche scénario Afterres 2050 permet aux acteurs du Parc de construire une vision commune pour le développement du territoire, ce qui facilite la réalisation politique et la concrétisation des projets.

ACTIONS

Dans le cadre de son PAT, le Parc Livradois-Forez a défini 6 objectifs opérationnels dans lesquels s’inscrivent chaque action. Ces objectifs sont :

- Préserver et remobiliser les terres agricoles en surface et en qualité pour maintenir l’activité agri-locale
- Accompagner l’évolution des pratiques en faveur d’une agriculture respectueuse de l’environnement et rémunératrice
- Renforcer et créer les filières pour favoriser l’auto-suffisance alimentaire du territoire d’aujourd’hui et de demain
- Développer une culture du consommer sain, local et responsable
- Faciliter l’accès aux produits locaux
- Favoriser le développement d’une alimentation durable, saine et locale en restauration collective

Parmi les actions majeures, on retrouve :

- Développement du maraichage de plein champs par la contractualisation avec les gros acheteurs
- Développement des rayons de produits locaux dans les commerces de proximité
- Mise en place d’un réseau de veille sur les outils de transformation agroalimentaire du territoire



- Création d'un réseau des conseillers agricoles du Livradois-Forez pour accompagner la transition vers l'agroécologie
 - Projet « Mon voisin paysan » proposition par le Parc d'animation pour les scolaires autour de la place de l'agriculture dans le Parc
 - Projet GéoPAT pour une spatialisation sous contraintes des scénarios du PAT
 - Projet d'écopôle : espace test, ferme maraîchère, magasin de producteurs
 - GIEE circuits courts pour accompagner l'évolution des pratiques et des systèmes agricoles
 - Projet de développement d'un abattoir
 - Etude d'opportunité pour des plateformes dédiées aux produits locaux
 - Emergence d'une gouvernance pour le PAT
 - Mise en place d'un conseil scientifique du PAT

⤷ ACTEURS

Au départ, le projet a été lancé par le PETR du Grand Clermont et le Parc Livradois-Forez. Mais très vite, plus d'une centaine d'acteurs se sont associés. En effet, le système ouvert permet à chacun d'intégrer le projet du moment qu'il souhaite. Pour que ce grand nombre d'acteurs puisse fonctionner correctement ensemble, plusieurs niveaux de responsabilité et deux niveaux de fonctionnement (technique politique) ont été définis. Il faut noter que les élus sont un élément indispensable du projet. De façon à ce que chaque acteur soit complémentaire, il a été nécessaire d'octroyer une représentation et une place à chacun tenant compte des potentiels les conflits d'intérêts (entre militants de la bio et industriels par exemple). La gouvernance du projet est la suivante :

- Groupes projets : les acteurs se regroupent autour d'une action, d'un projet ou d'une thématique de travail
- COPIL : structures institutionnelles (EPCI, PETR,

Parc, Chambres consulaires, DRAAF, ADEME...) et représentants des projets

- Comité scientifique : collectif de chercheurs interdisciplinaires pour mobiliser les compétences de recherche (PSDR INVENTER, Vetagro Sup, INRA...)
- Comité des financeurs : ADEME, DRAAF, Région, Département, communautés de communes, partenaires privés...
- Equipe de coordination : équipe technique PAT, élus du PETR Grand Clermont, Parc, CA63

⤷ ANALYSE

⤷ Point(s) fort(s) :

Au travers des PAT, le Ministère fournit un cadre large et souple qui permet d'adapter le contexte alimentaire sur chaque territoire. Ainsi, la démarche a été réellement ascendante, basée sur les acteurs du territoire et leurs visions pour l'avenir du territoire. Le Parc veille à la valorisation des initiatives de terrain, ce qui constitue un des facteurs de réussite dans l'implantation du PAT.

⤷ A l'avenir :

A ce jour, le schéma de gouvernance a été validé et la phase opérationnelle sera mise en place en 2020. Les objectifs ambitionnés par le projet Afterres 2050 se dessinent dans le long terme et ambitionnent de :

- Diviser par deux le rythme d'artificialisation des terres et de disparition des prairies naturelles
- Diviser par deux les émissions de gaz à effet de serre issues de l'agriculture
- Introduire 20% de protéagineux et légumineuses dans les rotations pour répondre à une évolution du régime alimentaire et de nutrition des cheptels (+ 10 000 hectares)
- Tendre vers 50% d'autonomie alimentaire en fruits et légumes (+ 4 000 hectares, soit une augmentation de 125 hectares par an)
- Garantir un coût matière de 2€ minimum par repas en restauration scolaire
- Diviser par deux les pertes et gaspillages sur toute la chaîne alimentaire

▶ PETIT PLUS

Ce PAT a été élaboré dans une logique de coopération entre un espace rural (le Parc Livradois-Forez) et un espace urbain (le Grand Clermont). Ainsi, le PAT couvre un territoire pertinent au regard des bassins de consommation et de production, tout en restant à une échelle adaptée à une gouvernance de proximité.